

Chaque voiture-radar privatisée rapporte 194 000 euros par an à l'État !

194 000 euros par an et par véhicule, c'est le bénéfice net que se met l'État dans la poche grâce aux voitures-radars privatisées, conduites par des chauffeurs salariés employés par des entreprises privées. Un calcul exclusif réalisé par la Ligue de Défense des Conducteurs.

En 2019, les 3 665 radars « vitesse » automatiques en France ont engendré 12 164 480 contraventions et généré 760 millions d'euros de recettes (derniers chiffres disponibles). Parmi eux, 402 voitures-radars, ces véhicules banalisés qui flashent anonymement les conducteurs dans la circulation. Depuis 2018, des chauffeurs privés remplacent progressivement les forces de l'ordre derrière leur volant. En 2020, ils étaient 40, en 2021 ils seront 223 et bientôt ils seront... 450.

5h30 d'utilisation par jour

Toutes confondues, les 402 voitures-radars ont dressé 1 334 276 contraventions en 2019. En se basant sur la réponse du ministère de l'Intérieur à un sénateur en novembre dernier, désirant connaître le nombre de procès-verbaux établis en conséquence du fonctionnement de ces véhicules¹, il est possible de déduire qu'une voiture-radar conduite par les forces de l'ordre (elles étaient donc 362 en 2020) roule en moyenne 72 min par jour, soit 1 h 12. Chacune d'entre elle engendre 0,46 PV/heure.

Les 40 voitures-radars restantes sont privatisées, c'est-à-dire conduites par un chauffeur d'entreprise privée et roulent, quant à elles, en moyenne 5 h 30 par jour. Elles génèrent ainsi 2,09 PV/heure.

Un chiffre d'affaires multiplié par 20

Pour faire ses calculs, la Ligue de Défense des Conducteurs a estimé qu'un PV rapporte en moyenne 62,50 € à l'État (soit les recettes du contrôle automatisé en 2019 divisées par le nombre de PV la même année).

En l'espace d'une heure, une seule voiture-radar conduite par un représentant des forces de l'ordre va « rapporter » 28,75 €. Partons du principe, comme stipulé plus haut, qu'elle circule 1 h 12 par jour, 365 jours par an, soit un total annuel de 438 heures de « travail ». À raison de 0,46 PV par heure, on obtient 201 PV dans l'année...

Multiplions 201 PV par 62,50 € : le chiffre d'affaires annuel d'une voiture-radar conduite par un représentant des forces de l'ordre s'élève à 12 600 €.

Effectuons le même calcul pour une voiture radar privatisée. En une heure, elle rapporte 130,63 € (2,09 PV x 62,50 €). Soit 718, 47 € pour 5 h 30 de conduite, ce qui constitue, rappelons-le, le temps moyen actuel d'utilisation par jour de ce type de véhicule !

Rapporté sur un an, le chiffre d'affaires que ce dernier va générer atteindra... 262 200 €.

¹ Extrait du Journal officiel du Sénat du 10 septembre 2020 : « il a été observé depuis janvier 2020 que plus du tiers des heures de contrôles sont actuellement réalisées par ces véhicules qui circulent en moyenne chacun 5h30 par jour. »

Ce chiffre d'affaires, pour les 40 voitures radars privatisées en activité l'an dernier, s'élève à près de 10,5 millions d'euros.

À fin 2021, ce seront 223 véhicules dotés du même équipement qui circuleront sur nos routes. Avec un potentiel de chiffre d'affaires annuel de plus de 47 millions d'euros.

Puis, à terme, avec 450 véhicules (et toujours sur une base de 5 h 30 de circulation, ce qui sera très probablement en deçà de la réalité), on s'envole à 118 millions d'euros.

Près de 200 000 € de bénéfices par voiture-radar privatisée

Pour obtenir un bénéfice net, soustrayons les coûts, hors achat du véhicule². Pour effectuer ces calculs nous nous sommes basés sur les données d'une Ford Focus (en l'occurrence, une version 1.5 EcoBlue auto. de 120 ch), l'un des modèles de parc de **voitures-radars privatisées** :

- **Coût annuel de carburant : 11 140 €**
 - Consommation moyenne du véhicule : 6,1 litres/100 km (mesure ISO/L'Automobile Magazine)
 - Distance parcourue en un an : 140 000 kilomètres (vitesse moyenne estimée de 70 km/h, pour 5 h 30 d'utilisation par jour)
 - Besoins annuels en gazole : 8 572 litres (à 1,30 euro/litre)
 - Coût total : 11 100 €
- **Assurance : 500 €**
 - Assurance tous risques la moins chère possible, avec 40 % de bonus
- **Entretien annuel du véhicule : 1 200 €**
- **Entretien annuel du matériel embarqué pour mesurer la vitesse : 18 000 €**
- **Coût du salaire annuel du chauffeur : 37 400 €**
 - Soit 22 000 € bruts par an, plus un coefficient de charges de 1,57
- ⇒ **Total des coûts annuels par véhicule : 68 200 euros**

**Soit un bénéfice net pour l'État de : 262 200 € - 68 200 € = 194 000 € par an
Et ce, pour chaque voiture-radar conduite par un chauffeur privé !**

Et les émissions de CO₂ au fait ?

À raison de 140 000 kilomètres par an, toujours sur la base de la même Ford Focus diesel 1.5 EcoBlue auto. de 120 ch émettant 110 g de CO₂/km, prise en exemple dans notre démonstration ci-dessus, une voiture-radar privatisée émet inutilement plus de 15 tonnes de CO₂ chaque année. Les 223 véhicules en activité en 2021 rejettent ainsi 3 400 tonnes de dioxyde de carbone. Lorsqu'ils seront 450 à circuler à terme, leurs émissions annuelles dépasseront 6 900 tonnes. Un bilan symboliquement bien trop élevé quand le gouvernement, par ailleurs, poursuit une impitoyable chasse au CO₂ avec, dans son viseur, en première ligne, l'automobiliste. Un paradoxe de plus...

² Évalué à 70 000 €, selon Emmanuel Barbe, dans un article de 20 Minutes intitulé « Sécurité routière : À qui profite la privatisation du pilotage des véhicules dotés de radars embarqués ? », 7 avril 2016.

Ci-dessous : tableau comparatif de rentabilité des voitures radars. À gauche, conduites par les forces de l'ordre. À droite, conduites par un chauffeur privé.

(Visuel sur demande)

